Image not found or type unknown

passer de la garde alterné à la garde partagée

Par **dechene**, le **19/03/2012** à **12:47**

Madame, Monsieur.

Je sollicite vos services afin de m'éclairer sur de potentiels recours quant à la démarche que j'ai déclenché.

En effet, suite à un besoin cummun, de ma fille et moi, de vivre ensemble autant qu'elle vit chez sa maman (dont je suis séparé..), j'ai donc saisi, à l'amiable, un J.a.f, afin de réviser le jugement de divorce standard, à savoir deux w.end et deux mercredi par mois.

Surprise..Avocat, diffamation, détournement d'informations...le tout dans l'objectif de me pousser à la faute et de prouver certaines irresponsabilités.

Toute communication est devenue impossible, avec la maman, comme avec l'enfant.

J'attends le resultat du jugement, fin mai, m'attendant au pire compte-tenu de l'audience ou j'ai perdu mes moyens face à un professionnel.

Je sais etre un bon Papa, et ma fille (7 ans) n'est pas entendue.
Acculé, blessé...je perd toute confiance et m'adresse à vous tout autant en colère que dépassé.
Merci par avance, pour l'attention que vous porterez à notre cas.

D.F.

Par **Louxor_91**, le **19/03/2012** à **16:07**

en fait vous êtes dans l'attente du jugement ? et vous voulez qu'on vous dise quoi ? vous avez déclenché quelque chose il vous faut patienter... Je sais qu'il est trop tard maintenant mais à vous lire on a l'impression que vous avez décidé ce changement de garde seul de votre coté... avec votre fille ? La maman n'a peut être pas beaucoup aimé ce "petit dans le dos" ? D'ou sa réaction de contre-attaque ?

Par **dechene**, le **20/03/2012** à **15:10**

la demande de garde partagée n'a pas été secrete...le jugement d'origine n'avait d'ailleurs pas été respecté (jusqu'à ma demande de révision du jugement de divorce..)puisque je pouvait voir et garder ma fille plus souvent que les textes ne le permettaient.

mon ex-femme veut juste garder son bout de chou pour elle, apparemment.

je considère que les enfants se font et s'assument à deux, à part égales.Après une séparation, la loi favorise les mamans, combien même le papa a fait de son mieux...soit. Dorénavant, ma fille ayant grandie, je souhaite revenir à un système équitable pour nous trois..et on me fait la vie dure, me faisant passer pour un père irresponsable.

De jour en jour, et à mesure que ma fille grandit loin de moi, mon amour propre décroit...je n'aime pas particulièrement D.Balavoine, pourtant, je comprends mieux cette chanson qui tourne sans cesses sur les ondes et dans mon esprit...
Suis d'un naturel fort, écocitoyen indépendant et actif, pourtant, vous avez en lecture un homme perdu et qui ne désire qu'une chose...LA JOUISSANCE D'ÊTRE PÈRE...

merci de m'avoir répondu (cash) et de me relire...
cordialement D.F.

Par **Louxor_91**, le **20/03/2012** à **15:24**

ce que je voulais dire c'est que pour l'instant vous êtes en attente du jugement et que je ne vois pas trop ce que le forum peut vous apporter comme réponse...? Après soyez certain que je ne porte aucun jugement sur votre situation et votre façon de faire...

Par **dechene**, le **21/03/2012** à **08:27**

en fait, à me répandre, j'en oubliais de venir au fait.
vu ce que l'avocat à dit, je m'attends à une réponse négative.

du fait que je ne peux plus joindre ou voir ma fille, que je suis écarté des rdv médecins, que je ne peux suivre ce qui ce passe à l'école...je me demandais si, par tout ces points, une "contre attaque" ou tout du moins une défense, serait possible...attendre patiemment le verdict m'est insoutenable..

merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés